

U 5 DI MAGHJU DI U 2021

Il y a aujourd'hui 45 ans, le 5 mai 1976, naissait le FLNC.

Quarante-cinq années qui ont marqué l'histoire contemporaine de la Corse, quarante-cinq années de lutte qui ont été une volonté d'être du peuple corse pour retrouver sa liberté.

Depuis 1976, le FLNC a été le fer de lance de la résistance corse, face au colonialisme français, dans le droit fil historique de l'œuvre politique de Pasquale de Paoli et d'un XVIII^e siècle corse qui avait marqué l'Europe de son empreinte.

Pour plusieurs générations le FLNC a été et est toujours un éveilleur de conscience, un espoir, une référence, un état d'esprit.

Le FLNC est la conscience collective du peuple Corse; Il n'appartient à personne, il appartient à tous les Corses.

Malgré la répression, malgré les centaines d'années de prison distribuées, malgré les morts, le Front a su garder, au cours de son histoire, une ligne politique cohérente : Celle de la Lutte de Libération Nationale, celle de la défense des intérêts collectifs du peuple corse vers l'indépendance nationale.

Nous voulons saluer ici tous les militants sans exclusive aucune, qui sont morts pour que vive le peuple corse.

En jetant un regard en arrière, nous mesurons l'étendu du chemin parcouru mais aussi combien celui-ci reste immense pour faire de la Corse une nation souveraine et libre, en Europe et en Méditerranée.

La victoire « dite historique » de la coalition Per A Corsica, en 2015, aux élections territoriales, confirmée en 2017, est l'aboutissement d'une conscientisation progressive du peuple corse adossée à tant d'années de luttes, dont le FLNC a écrit de nombreuses pages.

Cette aspiration démocratique légitime, a été un grand souffle d'espoir. **Toutefois, 5 ans après, elle n'a pas permis de véritablement changer la donne politique en Corse.**

Le FLNC, à travers toutes ses composantes, a, aussi, de son côté, accompagné la recherche d'une solution politique : En 2014 une partie du Front a déposé les armes, et, depuis, les autres composantes ont respecté « un cessez le feu permanent » qui n'a jamais été remis en cause, à ce jour. Cette démilitarisation de l'espace politique n'a vu, pour l'instant, aucun geste significatif de l'Etat français vers une solution politique au problème corse et vers la paix pour lesquelles les corses aspirent.

La situation est toujours figée et la Corse reste à la croisée des chemins. L'Etat français n'a nullement envisagé un véritable transfert de souveraineté pour la Corse comme en bénéficient toutes les îles de Méditerranée depuis des décennies. Seule une piètre adaptation, à travers l'article 72-5, sans pouvoirs politiques réels, est envisagée sous le contrôle du parlement français et de l'inflexible constitution française. Cette situation découle, malheureusement, du fait que les nationalistes au pouvoir n'ont pas été capables de créer un rapport de force politique face à l'Etat, malgré une légitimité de 57 % des suffrages à l'élection de 2017.

La majorité Per A Corsica n'a pas su se hisser à la hauteur des enjeux. Elle a été plus dans la gestion d'une collectivité que dans la construction d'une Nation : Ce n'est pas ce pour quoi les nationalistes l'ont élue.

Ils semblent, visiblement, mettre plus d'énergie dans la campagne permanente et l'électoratisme, pour préserver leur place et toujours chercher des nouveaux porteurs de voix de l'ancien monde, que pour s'imposer par la force induite par la crédibilité de leurs propositions et actions au quotidien.

Sur les quelques compétences qui leur sont dévolues, ils n'ont pas été en mesure d'apporter les réponses souhaitées. Les dossiers des déchets ou du transport maritime sont là pour en témoigner.

Sans stratégie de libération nationale, à long terme, et de vision politique interne commune et immédiate préalable, les élus se sont laissés enfermer dans une gestion au jour le jour qui a été rendue d'autant plus difficile par les manoeuvres de l'Etat à travers l'action de ses différents Préfets qui leur ont savonné la planche.

La revendication de pouvoir législatif, mise en avant en début de mandature, a rapidement glissé vers le régionalisme. Le tout se terminera finalement avec une Corse inscrite à minima dans la Constitution et le droit commun prévu pour les grandes agglomérations françaises et une déconcentration de certains pouvoirs de Paris aux Préfets, qui se prennent pour des Gouverneurs. L'article 72-5 ne représente rien par rapport aux revendications des mouvements nationalistes. L'article 72-5 ne permettra aucun référendum d'autodétermination sur l'indépendance, à moyen terme.

La Corse est aujourd'hui en danger. Elle s'apparente à un bateau à la dérive, livrée aux appétits financiers de quelques-uns et quelques groupes financiers qui s'accaparent les secteurs stratégiques avec l'aval de l'Etat et dans l'indifférence des élus.

La vie chère, les déchets, les monopoles dans les transports, la distribution et les carburants sont des exemples criants d'un modèle de société qui accentue les inégalités et la misère sociale, pendant que quelques-uns s'enrichissent.

L'ensemble du Mouvement National doit clarifier ses choix de société car aucune solution politique porteuse d'espoirs n'est envisagée par l'Etat jacobin.

De plus, la voyoucratie pèse de plus en plus sur le tissu économique, le système politique et la société. La gangrène mafieuse se renforce, la vente et la consommation de drogue se généralisent et constituent le lit de la mafia. Les assassinats dépassent la sphère du « règlement de compte » et touchent des travailleurs, des honnêtes citoyens et même, ces derniers mois, deux patriotes corses sincères.

La terre de Corse est en vente et soumise à une spéculation à ce jour inégalée sur notre sol.

Les résidences poussent partout en Corse et les terres agricoles que le PADDUC devait protéger sont soumises à la pression foncière.

La dépossession est généralisée, les corses ne peuvent plus accéder aux logements.

De nombreux corses vendent, des agences immobilières imposent l'inflation, les promoteurs étrangers s'implantent avec souvent l'aide de relais locaux.

La colonisation de peuplement submerge notre petite société qui n'a pas les moyens politiques d'intégrer les flux intrants incessants de populations extérieures à la Corse.

La décorsisation des emplois est toujours la règle pour les postes d'encadrement dans de nombreuses administrations.

Pour le FLNC, la solution est politique. Le peuple corse doit choisir son destin, son développement et son avenir.

Aujourd'hui, la résistance citoyenne et patriotique aux attaques internes et externes à notre terre (Spéculation, mafia, drogue, monopole...) est portée par différents collectifs, associations, mouvements politiques, syndicats. Ils résistent seuls et parfois sans l'appui du nationalisme institutionnel. Ils maintiennent les fondamentaux de 45 années de luttes.

Nous sommes à leurs côtés.

Nous invitons l'ensemble des forces patriotique à se repositionner sur les fondamentaux.
Nous appelons, en dehors des stratégies électorales, l'ensemble des forces patriotiques à l'unité stratégique, dans le respect de tous les militants, et à faire front commun pour revendiquer le droit du peuple corse à l'autodétermination, comme en Kanaky, en Ecosse ou en Catalogne.
Le peuple corse, avec un corps électoral légitime, doit choisir son destin.

Dans quelques semaines auront lieu les élections Territoriales. Si elles sont la réalité du système français en Corse, elles n'en demeurent pas moins importantes. La lutte institutionnelle fait partie du combat du peuple corse pour faire valoir ses droits nationaux.

Nous n'appelons pas à l'abstention mais à voter, en conscience, pour les listes candidates se réclamant du nationalisme sur des bases claires : Les 7 prochaines années de devront pas être celles de la gestion d'une collectivité mais celles de l'élaboration d'un vrai projet de société en vue de l'émancipation nationale du peuple corse.

Pour notre part, après de longs mois de débats, nous, nombreux militants de toutes les composantes du FLNC, avons pris la décision d'un redéploiement tactique dans l'attente de l'amorce par l'Etat Français d'un véritable processus politique de règlement de la question nationale corse. Depuis François Mitterrand, en 1981, puis Michel Rocard en 1988-1989, aucune initiative forte n'a été prise par les différents Gouvernements français sur la question corse. Il est temps d'aller dans le sens de l'histoire.

Durant ces 45 ans écoulés, la lutte a été dure. Chacun doit avoir conscience qu'elle est encore longue et qu'elle continue. Gagner « la bataille des idées » ne constitue nullement un aboutissement. Pour notre part, nous n'avons jamais abandonné nos revendications essentielles : La reconnaissance du peuple corse et l'accession à la souveraineté dans le cadre d'un libre exercice du droit à l'indépendance.

Le FLNC accompagne la lutte du peuple corse, à sa place et avec ses moyens.

Quant à notre peuple, nous l'appelons, au-delà des élections, à se positionner sur tous les terrains de lutte de masse.

Il est temps de signifier à la France toute la force des revendications du peuple corse, pour obliger l'Etat français à s'engager sur la voie d'un véritable processus de reconnaissance des droits historiques du peuple corse.

Nous exigeons enfin la libération de tous les prisonniers politiques.

**EVVIVA U FRONTE !
EVVIVA U POPULU CORSU IN LOTTA !
À POPULU FATTU BISOGN'À MARCHJÀ !
INDIPENDENZA !**

FLNC